

IX. LE BUSARD DES ROSEAUX

(Circus aeruginosus)



© LPO

1. Statuts réglementaires et listes rouges

Statuts réglementaires

Monde :	Convention de Washington :	Annexe 2
Europe :	Directive Oiseaux :	Annexe 1
	Convention de Berne :	Annexe 2
	Convention de Bonn :	Annexe 2
	CITES :	Annexe 1
France :	Arrêté ministériel du 17 avril 1981 :	Article 1

Listes Rouges

Europe :	-
France :	A surveiller
Alsace :	En danger

2. Biologie

Migration : migrateur, le retour du Busard des roseaux sur les lieux de reproduction se situe au début du mois d'avril. Le départ vers ses quartiers d'hiver en Afrique se fait en août ou en septembre.

Répartition : l'espèce colonise une bonne partie de l'Europe. La Pologne, l'Ukraine et l'Allemagne accueillent les plus fortes populations (HAGEMEIJER et BLAIR 1997, HEATH *et al.* 2000).

Habitat : le Busard des roseaux se reproduit préférentiellement dans les zones marécageuses dominées par la présence de roselières inondées. En l'absence

d'eau, il se rabat sur des phragmitaies asséchées, et beaucoup plus rarement sur des milieux plus marginaux encore, comme les cultures de céréales. Dans ces milieux, le taux de reproduction peut chuter en raison de l'accessibilité des nids par les prédateurs (et l'homme) et des pratiques agricoles (moissons) qui détruisent les nichées.

Taille du territoire (exigences) : les roselières accueillant le nid peuvent être très modestes (cas des Grafenmatt à Muttersholtz), mais le taux de reproduction y est faible. Les grandes roselières comme celle des Rohrmatten à Sélestat conviennent davantage à l'espèce.

Reproduction : le nid est construit au cœur d'une roselière. La ponte s'effectue dans la seconde quinzaine d'avril. La durée d'incubation des 2 à 6 œufs est de 31 à 34 jours (deuxième quinzaine de mai). L'envol des jeunes se fait à l'âge de 30 à 40 jours (fin juin) et la famille est encore visible durant 15 à 25 jours (première quinzaine de juillet) dans le secteur de nidification.

Alimentation : la nourriture du Busard des roseaux est principalement composée de rongeurs, d'oiseaux et de batraciens

3. Evolution et importance des effectifs

	Effectif (couples)	Tendance
Europe (hors Russie) :	28 000-46 000*	Augmentation*
France :	2000-3000**	Stable**
Alsace :	10-20**	Stable**

* : HEATH *et al.*, 2000, réajusté avec les nouvelles estimations françaises (THIOLLAY & BRETAGNOLLE, 2004)

** : THIOLLAY & BRETAGNOLLE, 2004.

4. Conservation

4.1. Etat de conservation actuel

L'espèce est en danger d'extinction dans la région. Certains sites de reproduction bénéficient toutefois d'un statut de protection, mais les roselières susceptibles d'accueillir un couple sont rares dans la région.

4.2. Facteurs défavorables à la conservation

Les milieux de nidification sont rares dans la région. Ils sont par ailleurs soumis pour la plupart à de fortes pressions humaines : brûlis printaniers, destruction liée à l'extension de gravières, comblement des dépressions par des remblais et gravats, industrialisation, dérangements (pêche, activités de plein air, promeneurs, chiens non tenus en laisse, agrainages dans les roselières, kayakistes etc.),

plantations de peupliers. Lorsqu'elles sont sèches, les roselières servent de refuges aux sangliers, cause d'échec de la reproduction.

Par ailleurs, l'espèce a également besoin de zones ouvertes pour chasser. La raréfaction des prairies et l'agriculture intensive lui sont donc néfastes.

Les inondations en période de reproduction sont aussi une cause d'échec de la reproduction.

4.3. Facteurs favorables à la conservation

Tous les sites favorables à la reproduction devraient bénéficier d'un statut de protection et d'une gestion adaptée.

Il faut veiller à ce que les roselières ne soient pas envahies par les ligneux (favoriser leur inondabilité) et conservent une certaine tranquillité.

Des sites anciennement ou irrégulièrement occupés mériteraient d'être restaurés ou aménagés.

5. Bibliographie

HAGEMEIJER W.J.M., BLAIR M.J., 1997.- *The EBCC Atlas of European Breeding Birds. Their distribution and abundance*. Poyser, Londres : 903 p.

HEATH M., BORGGREVE C., PEET N., 2000.- *European bird populations. Estimates and trends*. BirdLife International, European Bird Census Council : 160 p.

THIOLLAY J.M., BRETAGNOLLE V., 2004.- *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé : 176 p.